



CLASSIQUES
GARNIER

« Vie de la Société », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne Série VII*, n° 37 - 38, 1994 (Juillet – Décembre), p. 6-8

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11848-0.p.0006](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11848-0.p.0006)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1994. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 AVRIL 1994

Présents : Mmes et MM. Blum, Debailly, Eyquem, Fulconis, Ishigami-Iagolnitzer, Lazard, Montet, Pottière-Sperry, Saulnier-Michel, Tournon.

Invité : M. Pillard.

Absents ou excusés : Mmes et MM. Arnould, Demonet-Launay, Garavini, Kritzman.

La séance est ouverte à 16 h 30, après la conférence de Mme Suzanne Kadar sur « Montaigne Consultant, un humaniste dans l'entreprise ».

Les membres du Conseil d'Administration commencent par approuver l'élection de M. André Fulconis en leur sein : 10 votants ; Pour : 9 ; contre : 1.

Parmi les projets d'activités, on propose d'organiser une *journée Mlle de Gournay*, au château de Gournay, à l'occasion de l'édition de 1595 des *Essais*. Plusieurs possibilités d'organisation sont étudiées. Une chose est sûre : il faut penser l'année 1995 en fonction de l'édition de 1595 des *Essais* et du rôle de Mlle de Gournay comme éditrice et comme écrivain.

A. Fulconis continue ses investigations auprès de plusieurs éditeurs, afin de remédier aux problèmes financiers et éditoriaux que connaît actuellement le *Bulletin*. En ce qui concerne l'introduction de publicités dans les prochains numéros, tout le monde est d'accord.

A. Tournon, rédacteur en chef du *Bulletin*, confirme que les deux prochains numéros sont prêts : ils seront généralistes et ouverts.

Une place y sera réservée aux travaux des étudiants sur Montaigne. A. Tournon insiste pour que les articles qui lui sont proposés n'excèdent pas 20 pages.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Présidente lève la séance à 18 h.

PASCAL DEBAILLY
 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

RÉUNION DU BUREAU LE 7 JUIN 1994

Présents : Mmes et MM. Arnould, Blum, Debailly, Eyquem, Fulconis, Lazard, Montet.

Mme la Présidente ouvre la séance à 18 h 40. Le bureau s'est réuni essentiellement pour organiser le colloque prévu en 1995 sur Mlle de Gournay. Claude Blum demande, avant d'entreprendre quoi que ce soit, que l'on définisse clairement le comité chargé de l'organisation du colloque, afin que soit évitée la confusion dans les responsabilités. Mme Lazard est la présidente de ce comité. M. Montet est chargé des contacts avec les personnalités du lieu. J.-Cl. Arnould, maître d'œuvre de l'édition des œuvres complètes de Mlle de Gournay, s'occupe de l'organisation scientifique du colloque, assisté de Cl. Blum et de P. Debailly. À A. Fulconis, notre Secrétaire général, incombe enfin la coordination de l'ensemble.

G. Montet rend compte des excellents contacts qu'il a déjà initiés, à Gournay, avec des personnalités locales. M. Eyquem fait en outre état des relations qu'il a lui-même avec les gens du lieu.

Le colloque comprendra deux jours, le premier à Paris, le second à Gournay. Il se déroulerait les 10 et 11 juin 1995, ou sinon les 20 et 21 mai. Mise au vote auprès des membres du bureau, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

En ce qui concerne l'organisation scientifique du colloque, Cl. Blum propose que la SIAM lance un large appel avec une grille de recherche sur Mlle de Gournay, mais aussi sur Pierre de Brach, ami de Montaigne et éditeur des *Essais*. J.-Cl. Arnould, chargé de cet appel et de la constitution du programme des communications, devra par ailleurs prendre contact avec le C.N.L. et le C.N.R.S. pour obtenir éventuellement des subventions.

Ce colloque n'empêchera en tout cas pas la Société d'organiser d'autres journées de conférences sur Mlle de Gournay et sur l'édition de 1595 des *Essais*.

D'autre part, le Trésorier confirme la très nette tendance au ralentissement des rentrées de cotisations (ralentissement déjà annoncé dans son compte rendu du bilan 1993, au cours de l'A.G. du 05-03-1994). Il souligne que les résultats de l'année 94 pourraient être très sérieusement obérés si les adhérents ne s'acquittaient pas rapidement du paiement de leurs cotisations.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Présidente lève la séance à 20 h 15.

PASCAL DEBAILLY

SECRETARIE GÉNÉRAL ADJOINT

COMMUNIQUÉ

Un colloque « Montaigne et Henri IV » est organisé à l'initiative du Centre Montaigne de l'Université Michel de Montaigne (Bordeaux III), avec la participation du Musée National du Château de Pau, de l'Université Michel de Montaigne et de l'Université de Pau. Il se déroulera le 12 mai à la Bibliothèque de Bordeaux et le 13 mai au Château de Pau. Le thème porte sur la réception des *Essais* et des idées de Montaigne sous le règne de Henri IV. Cette manifestation est placée sous le patronage de la Société des Bibliophiles de Guyenne, de la S.F.E.S.S. et de la S.I.A.M., avec le concours de l'Association des Amis du Château de Pau, de la Bibliothèque de Bordeaux, des municipalités de Bordeaux et de Pau, des organismes régionaux et départementaux d'Aquitaine. Sont prévues les participations de M. Adam, R. Aulotte, Y. Bellenger, P. Botineau, W. Bots, A.-M. Cocula, K. Christodoulou, J.-M. Compain, P. Crescenzo, J. Dauphiné, J.-P. Desplat, Ph. Desan, C.-G. Dubois, M. Lazard, D. Lopez, P. Magnard, C. Magnien, M. Magnien, P. Mironneau, G. Nakam, M. Tetel, P. Tucoo-Chala, E. Vaucheret, I. Zinguer. Pour tous renseignements s'adresser à Gisèle Schwal, U.F.R. de Lettres et Arts, Université Michel de Montaigne (Bordeaux III), Domaine Universitaire 33405 Talence Cedex. Tél. : (entre 14 et 17 h.) 56 84 50 74. Montant de l'inscription : 150 F à l'ordre de « Colloque Montaigne ».

DU PARLER PROMPT OU TARDIF, ET DE L'ART DE CONFÉRER

Dans une récente lettre, un sociétaire constatait à regret que les échanges de notes, de questions et d'arguments entre amis de Montaigne ne trouvent plus assez de place dans le Bulletin. Cette trop juste remarque ne devrait pas rester sans effet. Pour tenter de donner satisfaction au souhait qu'elle exprime, de « parler prompt », sans porter atteinte aux besoins du « parler tardif », articles médités à loisir et diffusés de même, seront mises à l'essai quelques mesures propres, espérons-le, à faciliter l'exercice de l'« art de conférer » entre nous :

– Les questions ou répliques argumentées que recevra la rédaction à l'adresse de tel ou tel article d'un numéro du Bulletin (et plus spécialement, à l'adresse des articles de controverse classés dans la section "Forum") seront publiées en priorité dans le numéro suivant...

– ...pourvu qu'elles observent le laconisme indispensable : une à deux pages dactylographiées (30 lignes de 60 caractères chacune, soit 1800 à 3600 caractères) au maximum. Au cas où un même article recevrait plusieurs réponses, la rédaction se réserve le droit de condenser et de coordonner celles-ci.

– L'auteur ainsi interpellé (auquel la question ou réplique aura été communiquée dès réception) pourra répondre, mais plus brièvement encore : tout au plus une demi-page de mise au point, l'article précédent ayant dû, en principe, exposer l'ensemble de ses arguments.

Il est clair que ce ne seront là que des esquisses d'échanges ou de débats, qui pourront être repris plus amplement dans d'autres numéros, selon les curiosités qu'ils auront suscitées – mais sans bénéficier alors de la priorité accordée au « parler prompt ». Car il ne faudrait pas que les adeptes du « parler tardif » se trouvent à leur tour frustrés de leur droit d'expression.

Quant au risque de « tintamarre de tant de cervelles philosophiques », il nous appartient d'en conjurer les inconvénients ; ou, à défaut, d'en rire.

A.T.